

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 86 (1950)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: S. P. R. — Vaud: *Nos moyennes.* — Morges. — Genève: U. I. G. M.: *Assemblée extraordinaire du 17 mars.* — U. I. G. D.: *Important.* — U. A. E. E.: *Communiqué.* — Société genevoise de T. M. et R. S. — Neuchâtel: *Pour prendre congé.* — Postes au concours. — Jura: *Places au concours.* — *Le temps des examens.* — Communiqué: *Cours de ski de printemps.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: R. Michel: *Autriche: Les problèmes scolaires actuels.* — J. Gf.: *Une nouvelle collection de tableaux anatomiques.* — Marcel Chantrens: *Instruction et éducation civique.* — G.: *Amabilités.* — *Quelques questions de géographie raisonnée.* — *Bibliographie.* — R. B.: *LIX^e Cours suisse de travaux manuels et d'école active.*

PARTIE CORPORATIVE

CARTES DE MEMBRES S. P. R.

La Direction du funiculaire **MÜRREN-ALLMENDHUBEL** nous informe qu'elle accorde dès maintenant aux membres S.P.R., sur présentation de leur carte, une réduction de 50 % sur les billets ordinaires.

Prière à chacun de compléter la liste figurant sur la carte de membre.

Ch. Serex, trésorier S.P.R.

VAUD

NOS MOYENNES

Dans quelques jours, elles seront établies — car il s'agit bien des moyennes d'examens — colportées et commentées...

Une fois de plus, ces chiffres secs et implacables vont se transformer en arguments éloquents pour nous juger sans appel. Et quel jugement ! Pas de circonstances atténuantes, pas d'autres données que ces froides et rigoureuses empreintes mathématiques dont les assertions muettes ne sont jamais démenties !

On peut bien parler ici de verdict populaire : nos résultats intéressent toutes les classes de la société et suscitent des réactions spontanées et abondantes. Les conséquences, chacun d'entre nous les connaît pour les avoir subies.

Quoi qu'on en dise, peu de maîtres restent insensibles aux moyennes. La chance nous a-t-elle souri, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine satisfaction. Mais comme le contraire fait règle le plus souvent, nous éprouvons les effets de la déception pouvant conduire à toutes les nuances d'une amertume et d'un découragement immérités. Combien de maîtres peuvent se flatter de n'avoir jamais été déçus de « leurs » moyennes et combien peu n'en ont pas souffert !

On conviendra que la formule présentement en usage n'engendre ni le réconfort, ni la sérénité, et qu'elle ne correspond plus aux tendances et au but véritable de l'enseignement. Je ne cite pour preuve

que la note de dictée, la reine des moyennes aux yeux du profane, alors que depuis longtemps déjà elle eût dû céder le pas à la note de composition, vraie discipline de l'envergure intellectuelle. Or, de cette dernière, le public ne s'en préoccupe que fort peu.

Si les moyennes doivent subsister, et tel semble être le cas puisqu'on en ajoute de nouvelles, ne pourrait-on pas leur donner un caractère plus humain en les plaçant sous le sceau du secret professionnel, dans le cadre des relations entre inspecteurs et maîtres ? Ce serait simple, et chacun y trouverait son compte dans une atmosphère plus agréable.

O. R.

MORGES

Chœur mixte du corps enseignant. — Prochaine répétition, lundi 27 mars, 17 h. 20, au rest. Central à Morges.

Pas de répétitions les lundis 3 et 10 avril.

Reprise le lundi 17 avril.

Nous rappelons l'invitation faite à tous les collègues de venir renforcer notre chœur qui doit se produire lors du Congrès S.P.R.

Le Comité.

GENÈVE

U. I. G. MESSIEURS

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 17 MARS

Présidence : Ad. Lagier.

1. Mutation.

Après la lecture du dernier procès-verbal, le président Nussbaum lit les lettres de candidature de nos jeunes collègues Debonneville et Sangsue, qui sont admis membres actifs à l'unanimité.

Notre collègue Pierre Panosetti, nommé dans l'enseignement secondaire, nous a fait parvenir sa démission.

A l'unanimité, l'assemblée le nomme membre honoraire de l'Union. Nous lui souhaitons succès et satisfaction dans sa nouvelle activité.

2. Revalorisation.

L'action entreprise par notre section en vue de revaloriser la fonction d'instituteur a suscité diverses réactions dans les milieux de l'enseignement.

Au cours d'une séance de la Fédération de l'enseignement, nos délégués ont dû fournir des renseignements sur cette action et ont été rendus attentifs au fait que le problème de la revalorisation intéresse l'ensemble du corps enseignant. La Fédération aimerait faire une étude complète de cette question et présenter elle-même aux autorités les revendications du corps enseignant. Elle se propose donc, si la section des messieurs de l'U.I.G. donne son agrément, de demander au Conseil d'Etat de surseoir à toute décision concernant nos revendications, jusqu'au moment où elle-même aura fixé sa position.

Il s'agit donc aujourd'hui de choisir entre deux attitudes : ou poursuivre nos démarches sans attendre les décisions de la Fédération, au risque de diviser les membres du corps enseignant et de porter un coup mortel à la Fédération, ou accepter la suggestion du Comité de la Fédération, qui promet d'étudier le problème de la revalorisation dans un très proche avenir.

Un exposé de notre président, une longue discussion dans laquelle notre collègue G. Piguet joue le grand premier rôle et demande énergiquement que nous nous rangions aux côtés de la Fédération, et enfin un vote : à une grande majorité, l'assemblée accepte la suggestion de la Fédération et lui donne jusqu'au 15 mai pour présenter aux associations le résultat de son étude.

En fin de séance, Ivan Matile lance un vibrant appel en faveur de notre caisse-maladie et invalidité.

A. L.

U. I. G. - DAMES

IMPORTANT

Chères collègues, nous vous rappelons que vous êtes convoquées en assemblée générale le **mardi 28 mars à 17 heures** (Ecole de Malagnou). Présence indispensable.

Bl. G.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

Veillez prendre note de ces différentes communications :

1. Groupe d'échanges.

La prochaine séance du groupe aura lieu le lundi 27 mars à 16 h. 45 à l'Ecole de St-Antoine. Sujet :

« A la salle de jeux »

Venez avec vos diverses suggestions.

2. Comme l'an dernier, l'Association suisse des centres d'entraînements organise deux cours qui auront lieu à la colonie de vacances

Les Chevalleyres s/Blonay (propriété de la ville de Lausanne)

1er cours : du 18 avril au 28 avril 1950 ;

2e cours : du 1er mai au 11 mai 1950.

Pour tous renseignements, s'adres. à M. E. Laravoire, 11, r. Calvin.

3. L'Aide suisse à l'Europe organise à nouveau une collecte au profit des réfugiés. On compte aujourd'hui encore 14 millions et demi de ces malheureux en Europe. Il est de **notre** devoir de soutenir cette grande œuvre de secours dans l'effort qu'elle fait pour apporter une contribution suisse à l'immense entreprise qui doit aider ces malheureux à se refaire une vie.

Il faut que chacune de nous fasse un sacrifice pour que l'Aide à l'Europe soit à même d'intensifier son effort en faveur des réfugiés.

M. C.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

RAPPEL : Mercredi 29 mars 1950, Ecole du Grütli, salle 2

- a) **Exposition** annuelle (16 h. 30 — 17 h.)
- b) **Intermède** administratif (17 h. — 17 h. 15)
- c) **L'imprimerie** au service des plus grands (dès 17 h. 15)

Le Comité.

NEUCHÂTEL**POUR PRENDRE CONGÉ**

Ceci, mes chers collègues, sera mon adieu.

Il y a quatre ans, je prenais la succession du bulletinier idéal que fut J.-Ed. Matthey. Je n'avais pas la prétention de le remplacer, mais j'ai fait de mon mieux. Quelques-uns de mes lecteurs ont bien voulu de temps à autre, m'accorder un satisfecit, ce dont je leur garde une vive reconnaissance ; j'en ai, d'autre part, mécontenté un certain nombre par ma façon, un peu incisive peut-être, de dire les choses. Ils voudront bien me le pardonner. En toute circonstance, et en toute bonne foi, je n'ai jamais eu d'autre préoccupation que ce qui m'a paru être le bien de notre chère société.

Aussi est-ce avec une entière confiance que je cède la plume à mon successeur. Willy Guyot est un homme pondéré et consciencieux ; il a une expérience déjà longue des arcanes de la S.P.N. dont il saura, mieux que personne, soutenir les intérêts. Cordiale bienvenue au nouveau bulletinier !

Je m'en voudrais de me retirer sans exprimer mes remerciements bien sincères à tous ceux qui m'ont facilité la tâche : à mes excellents compagnons du C.C., à Willemin, toujours compréhensif et obligeant, à l'Imprimerie Corbaz, que je félicite pour la bienfaisance de ses compositions, à tous les collègues enfin qui voulurent bien d'une façon ou d'une autre, s'intéresser à mon travail.

S. Z.

POSTES AU CONCOURS

Cortailod. Poste d'institutrice.

Couvet. Poste d'institutrice ou d'instituteur de la classe de Trémalmont.

Travers. Poste d'instituteur de la classe du Mont.

La Chaux-du-Milieu. Poste d'institutrice de la classe du Cachot.

La Chaux-de-Fonds. Poste d'instituteur.

Délai d'inscription : 25 mars 1950.

Dombresson. Poste d'instituteur de 9^e année.

Délai d'inscription : 28 mars 1950.

Vaumarcus-Verneaz. Poste d'institutrice.

Boveresse. Poste d'instituteur ou d'institutrice de la classe du Mont.

Délai d'inscription : 1^{er} avril 1950.

Adresser les offres de service au président de la Commission scolaire de chacune des localités ci-dessus, et aviser le Département de l'Instruction publique.

JURA

PLACES AU CONCOURS

Nous en avons relevé... 3 pour le Jura. Et voici qu'une vingtaine de nouvelles sont venues s'y ajouter à fin février et à mi-mars. Tant mieux ! Relevons le fait que quelques-unes d'entre elles sont annoncées à la suite de la création de nouvelles classes. On s'en réjouit.

LE TEMPS DES EXAMENS

Il continue chez nous, par les examens d'admission aux écoles secondaires et ceux de fin d'année scolaire. Il y a un peu de tension et de trac... Il y a cette atmosphère spéciale qui est faite de révisions et de désillusions... Il y a cette orthographe à laquelle ni Pierre, ni Paul n'ont mordu...

Il y a malheureusement des examens, nous semble-t-il, qu'on n'a pas souvent faits : ce sont ceux qui consistent à « mesurer » l'honnêteté, le sens de la responsabilité, du respect, de la confiance, ou... le système D., le sens de la petite combine, de la morale élastique pour faire sa place au soleil... On ose bien le demander : Quelles sont les vraies valeurs ?

H. Reber.

COMMUNIQUÉ

COURS DE SKI DE PRINTEMPS A ANZEINDAZ

du 12 au 15 avril 1950

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, un cours d'excursions à ski pour la formation des directeurs de camps de ski ou des chefs d'excursions à ski. Ce cours aura lieu à Anzeindaz du 12 au 15 avril, avec entrée le 11. Il n'est ouvert qu'aux skieurs moyens ou avancés ayant suivi avec succès un cours d'hiver fédéral ou cantonal et n'ayant jamais participé à un cours de printemps. Les débutants ne sont pas admis.

Renseignements généraux : seuls les institutrices et les instituteurs brevetés peuvent participer à ces cours, pour autant qu'ils enseignent le ski à l'école ou qu'ils dirigent des camps de ski. Prière de joindre une attestation des autorités scolaires à l'inscription.

Les inscriptions faites sur papier format A 4, donneront les renseignements suivants : nom, prénom, année de naissance, domicile et adresse exacte, cours suivis, âge et sexe des élèves. S'inscrire auprès de N. Yersin, av. des Bergières 3, Lausanne, jusqu'au jeudi 30 mars.

Le cours est subsidié, le voyage est payé.

Le président de la C.T. : O. Kätterer.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

AUTRICHE : LES PROBLÈMES SCOLAIRES ACTUELS

1. Bâtiments scolaires et effectifs

En 1949, un nombre considérable de bâtiments scolaires détruits durant la guerre n'ont pas pu être reconstruits. Aujourd'hui encore 110 bâtiments endommagés sont inutilisables et 81 autres sont réquisitionnés par les forces d'occupation.

Ce retard dans la reconstruction est d'autant plus grave que le nombre des écoliers s'accroît très fortement : 796 000 en 1948, 829 000 en 1949. L'effectif moyen par classe est monté à 36 élèves.

2. Le corps enseignant

Les événements politiques de ces dernières années ne sont pas restés sans influencer fortement les instituteurs rendus circonspects par les répressions qui ont atteint les socialistes et les nationaux de 1934 à 1938 sous le régime Dollfuss, puis les socialistes et les cléricaux de 1938 à 1945 sous les nazis, puis, de 1945 à 1947 par l'expulsion massive de tous les maîtres adhérents à la N.S.D.A.P.

Ces épurations politiques successives ont provoqué au sein du corps enseignant une méfiance qui en éloigne un grand nombre des associations pédagogiques et des syndicats. Il existe en Autriche trois associations d'enseignants : le Sozialistischer Lehrerverein, le Katholischer Lehrerverein, le Demokratischer Lehrerverein. Sur un total d'environ 26 000 instituteurs, la section de l'enseignement du Syndicat des fonctionnaires n'en compte plus que 16 000.

D'autre part, le corps enseignant s'est fortement rajeuni à la suite des mesures de dénazification :

50 % des instituteurs ont moins de 30 ans et 20 % ont de 30 à 40 ans.

On compte : 19 484 instituteurs primaires, 5 537 instituteurs primaires supérieurs, 580 instituteurs de classes spéciales.

3. Problèmes pédagogiques

a) Les écoles de village :

Les 2/3 des 4,300 écoles primaires sont des écoles à 1, 2 ou 3 classes pour les 8 années de la scolarité obligatoire. Les écoles à 4 classes dans lesquelles chaque classe ne groupe que des élèves d'une même année du programme, ne forment que le 20 % du total des écoles. Ces écoles sont celles qui, dans les villes et les gros bourgs, conduisent normalement les élèves à l'école primaire supérieure ou à l'école secondaire.

L'étude de la formation spéciale pour les maîtres des écoles à plusieurs degrés, de la méthodologie pour l'enseignement dans les classes sélectionnées est en cours. On a créé à cet effet des classes d'expérimentation et des commissions d'étude.

b) *Modification du plan d'étude :*

Une forte tendance se fait jour en faveur d'une modification du plan d'étude actuel auquel on reproche de faire une place trop grande au pur enseignement (Unterricht) aux dépens de l'éducation et de la formation culturelle et sociale (Bildungsplan) de l'enfant.

c) *L'école unique :*

L'institution de l'école unique pour tous les enfants n'a pas trouvé encore sa solution, car elle se heurte à l'opposition d'un des grands partis nationaux. Or, il faut, pour qu'une loi scolaire passe au Parlement, qu'elle recueille au moins les 2/3 des voix. Le projet à l'étude d'une nouvelle loi scolaire, qui devra aussi résoudre les problèmes de l'école et l'état, des écoles privées, de la formation des maîtres, devra faire fatalement l'objet d'un compromis entre les deux grands partis au pouvoir.

4. Situation matérielle des enseignants.

La situation matérielle du corps enseignant s'est fortement aggravée durant ces derniers mois. Le syndicat a obtenu, il est vrai, l'octroi d'un treizième salaire mensuel qui sera versé en deux tranches, l'une le 1er juin, l'autre le 1er décembre. Mais la hausse des prix consécutive à la dévaluation absorbe et au delà, ces augmentations de salaires et le gouvernement s'est vu contraint de verser aux instituteurs, comme secours de Noël 1949, le 25 % d'un salaire mensuel (200 shillings au minimum).

Voici, à titre d'indication, quelques renseignements sur les salaires des maîtres et le coût de quelques produits de première nécessité :

	Salaire mensuel
Instituteur primaire	637 - 1,195 S.
Instituteur primaire supérieure	682 - 1,331 S.
Professeur secondaire	752 - 1,677 S.

Le maximum est atteint après 32 ans de service.

<i>Prix de :</i>	1950	1938
1 kg. de viande	14-28 S.	2-3 S.
1 kg. de pain noir	1,90	0,76
1 kg. de pain blanc	3,20	1,40
1 kg. de beurre	22	4,20-5,00
1 kg. saindoux	14	2,20
1 kg. beurre végétal	8	1,40
1 kg. pommes de terre	0,60-0,90	0,09-0,20
1 kg. sucre	4,80	1,32
1 complet confection homme	600-1.100	80-150
1 chemise homme	50-100	12-30
1 paire souliers ordinaires	120-200	12-20

Ajoutons qu'en 1938 les salaires étaient les suivants :

instituteur primaire	240—610 S.
» prim. sup.	270—700 S.
professeur secondaire	316—970 S.

Il est aisé de déduire de ces chiffres la position difficile des maîtres autrichiens et l'abaissement de leur niveau d'existence. Cette situation résulte de la position tragique du pays dévasté par la guerre et placé entre les deux blocs politiques mondiaux.

Dr Binder,

du « *Socialistischer Lehrerverein* ».

Note : Nous remercions le Dr Binder, membre du Bureau exécutif de la F.I.A.I. des renseignements qu'il a bien voulu nous adresser. Nous savons qu'il mène, avec nos collègues du « *Socialistischer Lehrerverein* », une lutte de tous les instants pour l'amélioration de l'école et de la situation du corps enseignant de son pays. Nous voulons lui dire avec quelle sympathie nos collègues de Suisse romande suivent ces efforts et lui exprimer nos vœux très sincères pour leur plein succès dans une Autriche ayant pansé ses blessures et repris sa place d'avant-garde dans l'organisation de son système scolaire et dans sa mission civilisatrice.

R. Michel.

UNE NOUVELLE COLLECTION DE TABLEAUX ANATOMIQUES

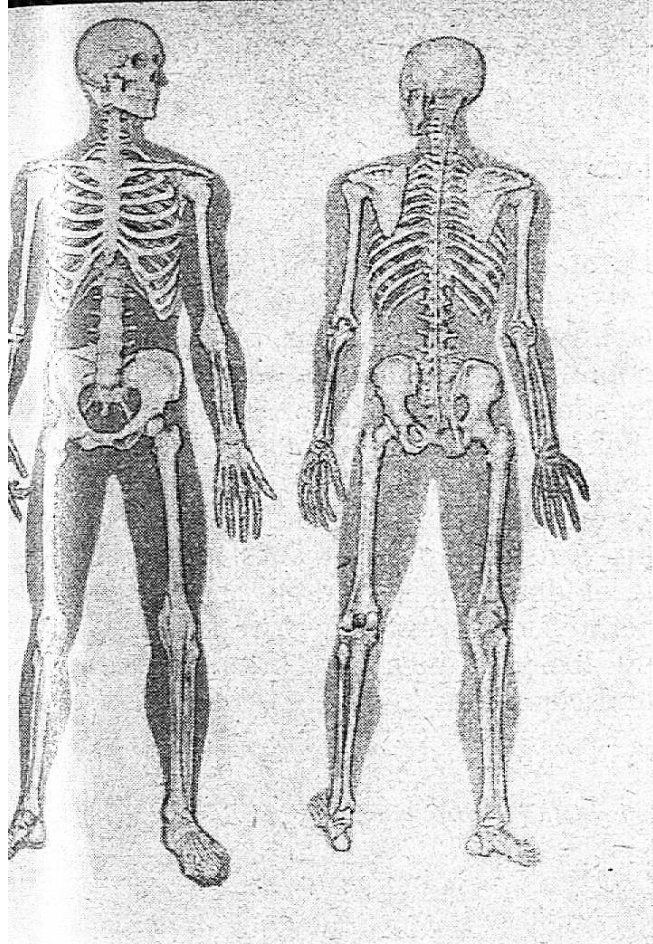
Depuis plusieurs années, instituteurs et maîtres secondaires ont de la peine à se procurer le matériel de démonstration nécessaire pour leurs leçons d'anatomie.

Les planches, que seule l'Allemagne livrait autrefois, manquent totalement aujourd'hui et les reproductions lancées sur le marché sont, ou bien d'une qualité telle, ou bien d'un prix si élevé, qu'on ne peut songer sérieusement à en faire l'achat.

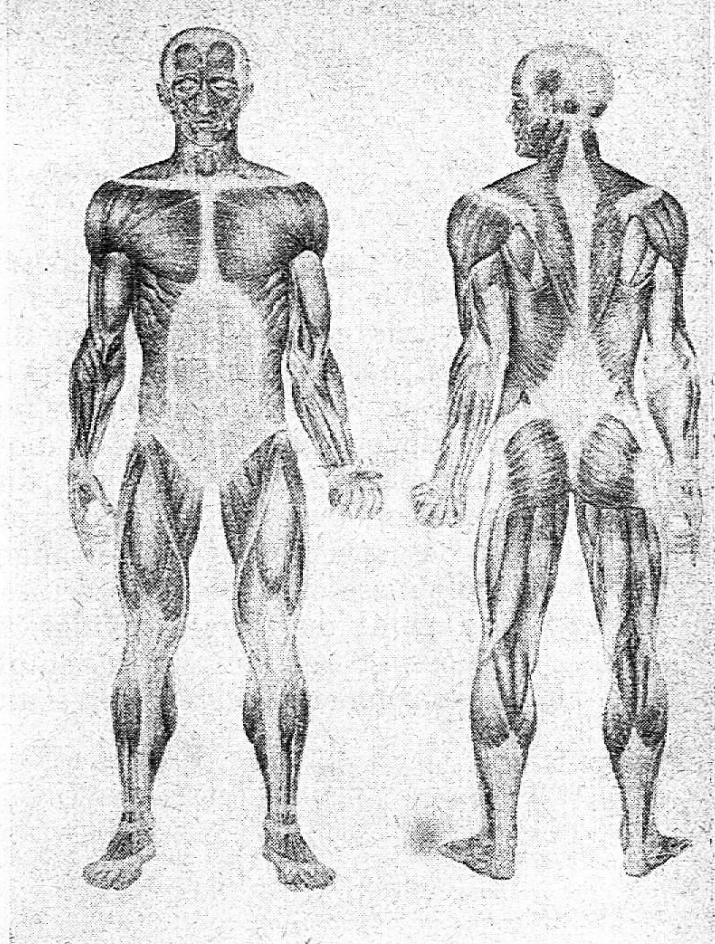
Mise au courant de cette situation, la Maison Wander S. A. a confié aux Editions d'Anthropologie à Bienne, le soin de faire paraître une série de tableaux anatomiques.

La collection est sortie de presse il y a quelques semaines. Elle comprend douze planches en couleur, dont six sont de format affiche (128/92 cm.), quatre autres en demi-grandeur (92/64 cm.) et deux enfin en 92/92 cm. Elles traitent des sujets suivants : 1) le squelette ; 2) la musculature ; 3) la circulation ; 4) la respiration ; 5) la position des organes internes ; 6) les dents ; 7) l'œil ; 8) l'oreille ; 9) la peau ; 10) l'appareil urinaire ; 11) et 12) la valeur nutritive et la teneur en vitamines A, B₁, B₂, C et D, des principaux aliments.

A l'examen, on constate d'emblée que le plus grand soin et le plus grand souci d'exactitude ont présidé à l'élaboration des planches. Les représentations du squelette ou de la musculature, où le corps entier est vu de face, puis de dos, sont particulièrement révélatrices à cet égard.

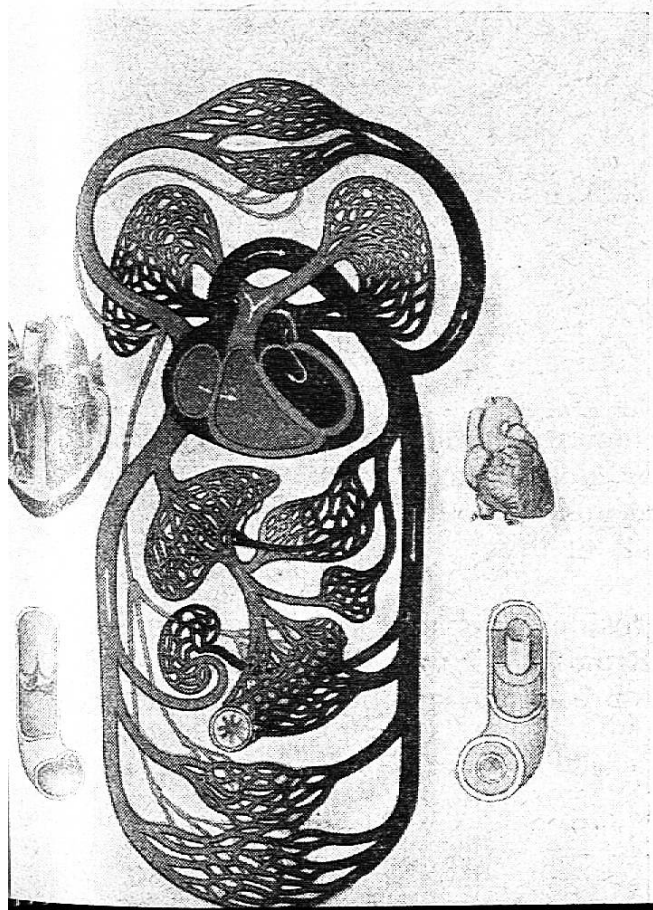


Le squelette

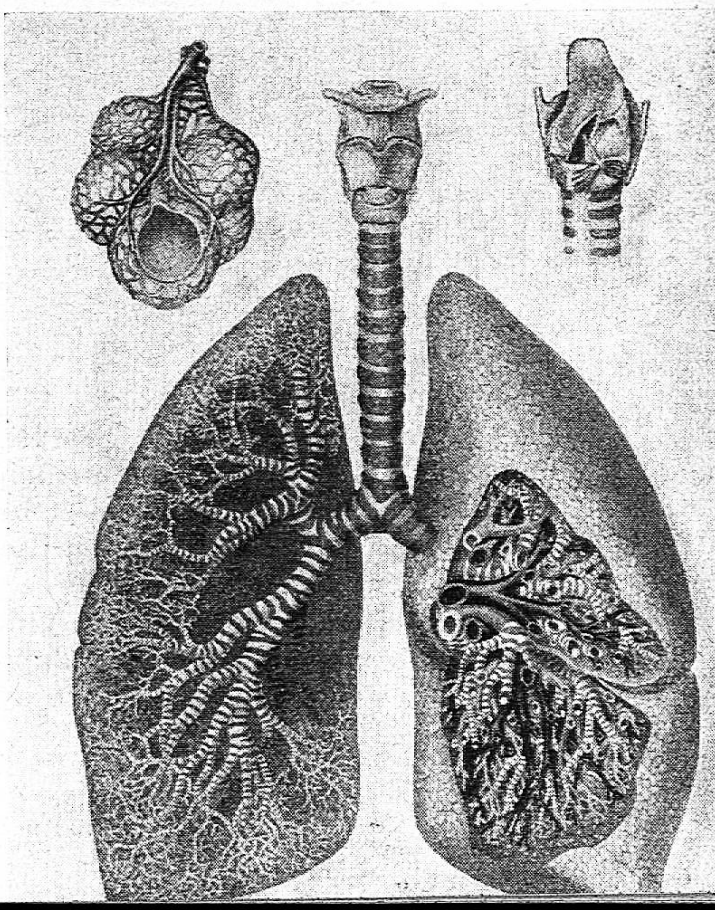


La musculature

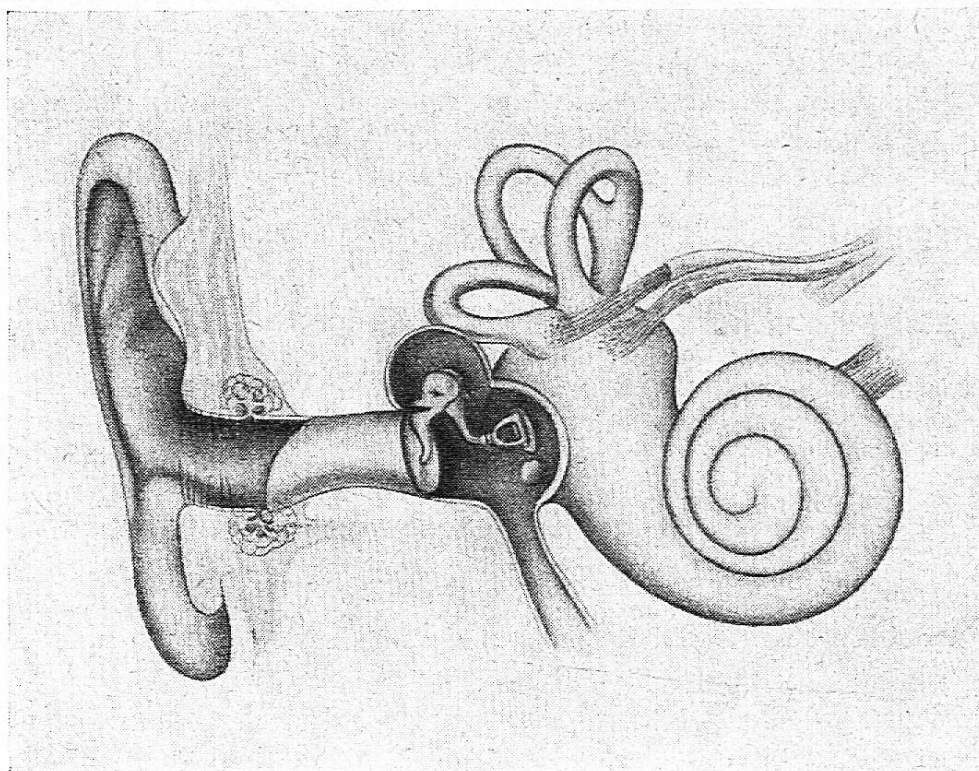
La circulation



La respiration



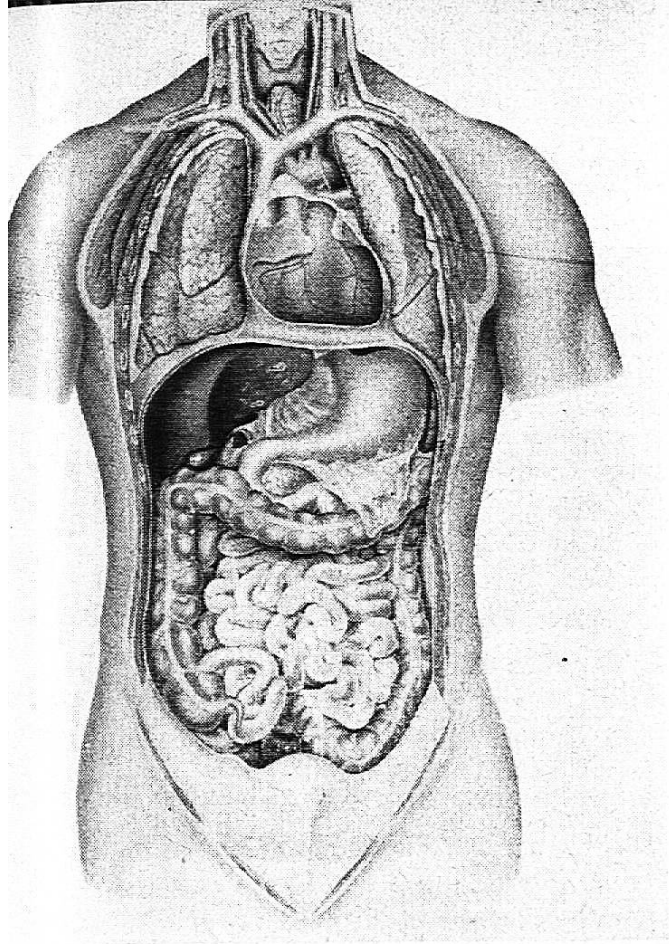
Techniquement, c'est pourtant le tableau de la respiration qui présente le plus vif intérêt. Le sujet était complexe. Il s'agissait de figurer une coupe du poumon droit avec les bronches et les bronchioles puis, par un guichet ouvert dans le poumon gauche, de montrer les réseaux bronchiques et les vaisseaux sanguins. L'image risquait bien de devenir floue ou de manquer de relief. Le problème n'a été résolu que par l'accomplissement de véritables prouesses de dessin et d'impression. Artistes et lithographes — et on n'a pas craint de faire appel à des spécialistes de l'étranger — ont consacré plus de 350 heures à l'établissement de cette seule planche et deux mois et demi à la mise au point du tirage original. Treize teintes différentes y furent appliquées et cela implique l'emploi de 13 lithographies et d'autant d'impressions successives. Le résultat répond cependant à l'effort fourni.



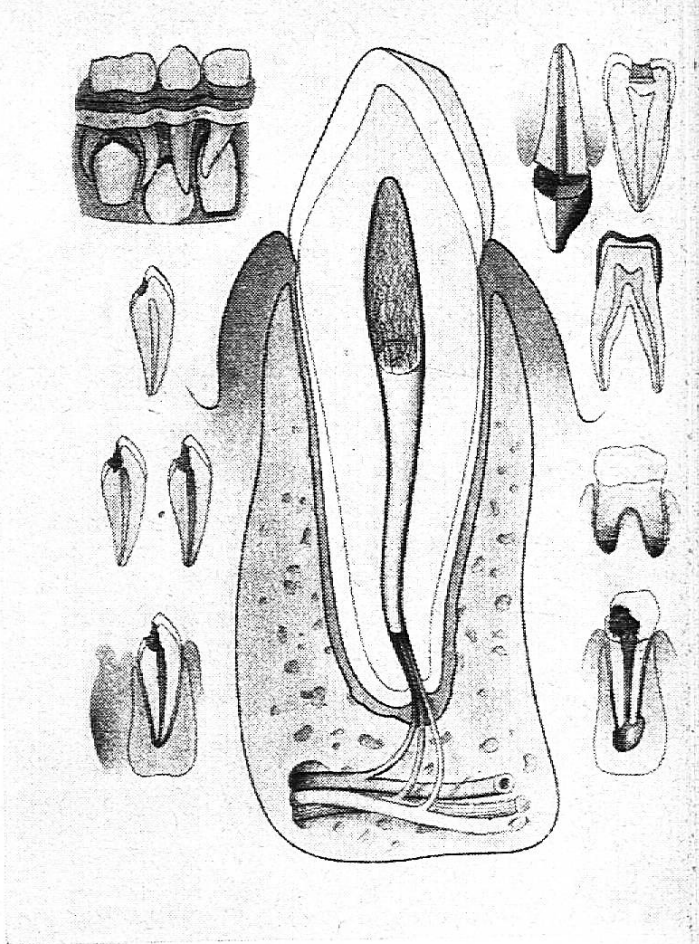
L'oreille

Pour la circulation, représentée schématiquement, et pour les dents, on a complété l'image principale par des figures auxiliaires. D'une part : le cœur, une artère et une veine vus en coupe ; d'autre part : les progrès d'une carie, la dentition de lait et divers travaux de prothèse, encadrent la vue essentielle.

Une conception très originale a présidé à la figuration de l'œil, de l'oreille, de la peau et de l'appareil urinaire. La vue perspective a été très heureusement combinée avec la représentation schématique du su-

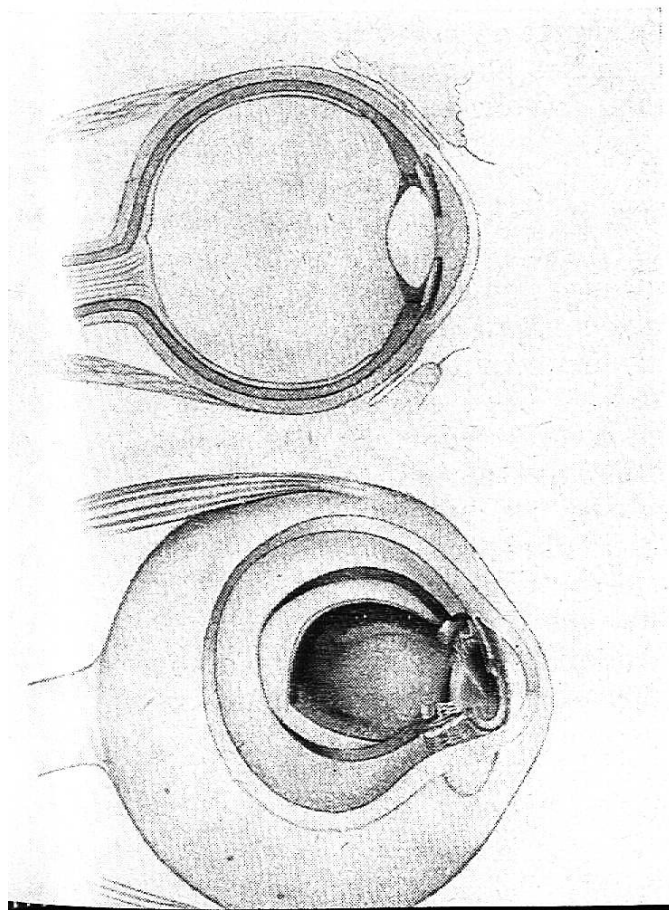


La position des organes internes

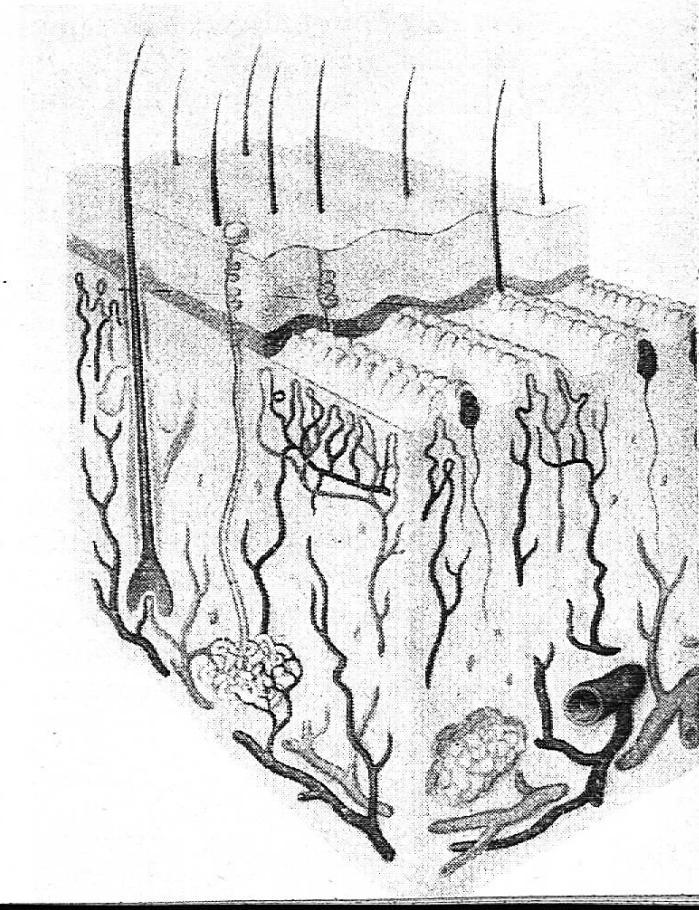


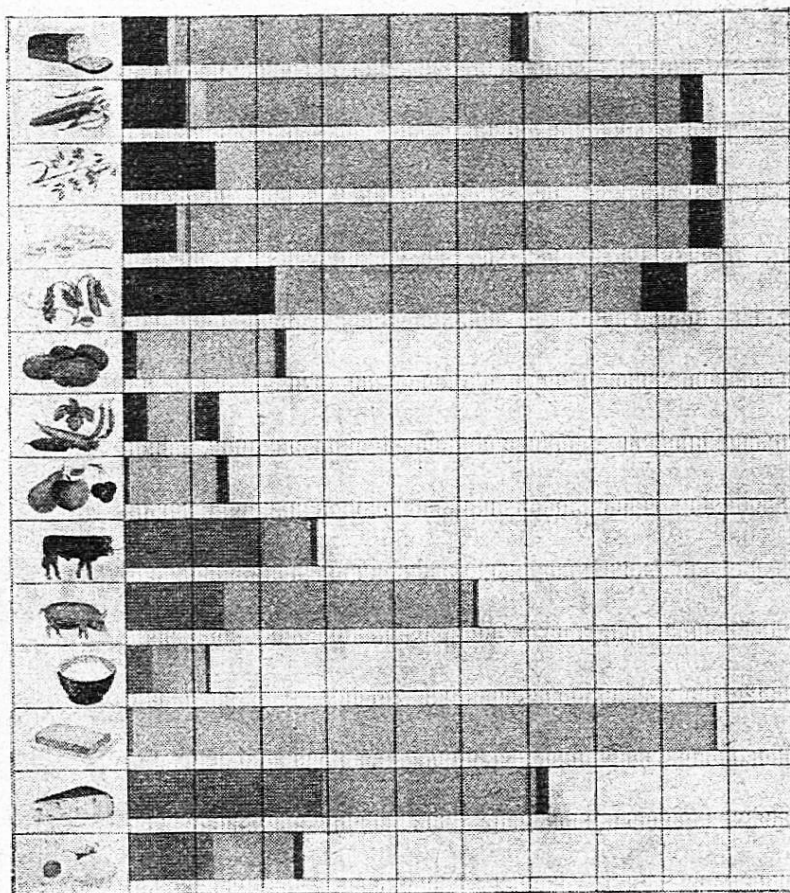
Les dents

L'œil



La peau





*La valeur nutritive
et la teneur en vitamines A, B₁, B₂, C et D
des principaux aliments*

jet. On obtient ainsi une reproduction exacte et en relief des objets, permettant néanmoins l'explication simplifiée des phénomènes biologiques.

On n'était point accoutumé jusqu'ici, à voir figurer des tableaux alimentaires assez complet dans les collections de planches anatomiques. Pourtant, quelques notions de physiologie sont inséparables d'un enseignement pratique de l'anatomie. Si l'on songe, de plus, que le matériel adapté à l'enseignement ménager est restreint, on conviendra que les maîtresses de cuisine seront heureuses de disposer de représentations graphiques claires, précises et directement utilisables.

Lors de l'établissement des tableaux anatomiques, la question s'est posée aux auteurs de savoir si le texte — rédigé en trois langues — figurerait sur la planche, conjointement avec l'image. Ils ont renoncé à ce mode de procéder pour des raisons d'esthétique, d'ordre et de clarté. Ils ont préféré imprimer à part une brochure qui est jointe à toute collection, et qui contient toutes les explications et tous les termes nécessaires. Les pages, imprimées au recto seulement, peuvent être découpées et collées au dos des reproductions respectives.

Un précepte pédagogique veut que, pour tout enseignement, l'objet vaille mieux que l'image. C'est vrai pour de nombreuses disciplines,

mais en anatomie, où il n'est guère possible d'utiliser l'objet, l'emploi de tableaux est tout indiqué. Et si, comme c'est le cas pour la collection qui nous est offerte, l'exactitude scientifique s'allie heureusement avec une vulgarisation bien comprise, l'acquisition en est hautement recommandable.

Le prix, il est vrai joue son rôle. Celui qui nous est fait (89 fr. 50), n'est nullement prohibitif. Il suffit à peine à couvrir les frais de production de l'ouvrage. De plus, un délai de trois ans est accordé aux écoles dont les moyens financiers sont réduits et qui voudraient s'acquitter de leur dû par mensualités.

Ajoutons enfin que le tirage a dû être forcément limité et qu'il ne saurait être question d'une réédition. Déjà de nombreux collègues de la Suisse allemande et plusieurs sections de la Croix-Rouge ont passé leur commande.

Ceux d'entre nos collègues romands que la chose intéresse feront donc bien d'adresser leur demande au plus vite aux : Editions d'Anthropologie, Bienne, chemin du Clos 75.

J. Gf.

Deux clichés n'ont pas pu trouver place dans notre journal: L'appareil urinaire et la valeur nutritive et la teneur en vitamines des principaux aliments.

INSTRUCTION ET ÉDUCATION CIVIQUE

L'élection du Conseil d'Etat vaudois, les 4 et 5 mars 1950
(et ses incidences)

Canevas d'une leçon

Documentation : arrêté du Conseil d'Etat (affiche ou « Feuille des avis officiels ») : greffe municipal ; loi sur l'exercice des droits politiques : id. ; listes imprimées, listes blanches, enveloppes (id.) ; journaux de février et début de mars, pour « campagne électorale » et résultats.

Campagne électorale. Un journal du début de février annonce les conférences suivantes : M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat, Cugy ; M. Paul Nerfin, id., Gimel ; M. Paul Chaudet, id., Concise ; M. Ed. Jaquet, id., Montreux... Pourquoi ces conférences des candidats au Conseil d'Etat ? Pourquoi nos conseillers fédéraux n'en font-ils pas autant ? Inconvénient (?) de l'obligation de cette campagne ? (tentation de faire des promesses démagogiques, de broser des tableaux trop optimistes...) Avantage ? (plus grande indépendance de nos conseillers d'Etat vis-à-vis du Grand Conseil...)

Système d'élection. Art. 3 de l'arrêté : « Les sept membres du Conseil d'Etat sont élus au scrutin de liste (?) à la majorité absolue au premier tour et relative au second ». Donc pas de représentation proportionnelle. Pourquoi la R. P. est-elle admise partiellement au Grand Conseil et non pas au Conseil d'Etat ? « Si la représentation proportionnelle est le seul régime électoral juste et équitable, il ne peut et ne doit s'appliquer qu'au législatif... Les minorités doivent y être représentées de toute nécessité si l'on veut que nos autorités vivent dans une mai-

son de verre. Pour ce qui est de l'exécutif, il doit être composé selon d'autres règles, parce qu'il doit être constitué par une équipe homogène, cohérente, solidaire, au sein de laquelle une collaboration confiante est possible» (« Gazette de Lausanne »). « Que la R. P. exerce ses effets dans le champ législatif, c'est juste, c'est normal, c'est équitable. Le contrôle de l'administration doit être l'affaire de tous les partis, représentés au prorata de leur force numérique. Mais pour l'exécutif, c'est une autre chanson. Nous pensons que le premier devoir d'un collègue de ce genre — qu'il s'agisse d'une municipalité, d'un Conseil d'Etat ou du haut Conseil fédéral — c'est de placer son action sous le signe de l'unité et de la cohésion. » (« Nouvelle Revue de Lausanne ».)

Secret du vote. Art. 19. : « Le scrutin est secret. Il doit avoir lieu dans des locaux disposés de manière à assurer l'indépendance et le secret du vote. Le bureau s'assure que l'aménagement des locaux répond à ces conditions et que, notamment, des isoloirs y sont aménagés ». Art. 20 : « Au moment où il se présente devant le bureau... chaque électeur reçoit une enveloppe destinée à contenir la liste de son choix... » Pourquoi tant de précautions : isoloirs et enveloppes ? (l'isoloir assure l'indépendance du vote, en vertu de la liberté de conscience garantie par la Constitution fédérale, art. ... ; l'enveloppe garantit le secret du vote émis). Raisons de cette garantie de secret ?... Un cas : dans la commune vaudoise de X*** (extrait du procès-verbal), la municipalité demande au Conseil général l'autorisation d'intenter un procès contre un citoyen de cette commune, mauvais payeur ; une première votation par assis et levés donne 6 voix pour ; le syndic demande le scrutin secret ; résultat : 26 voix pour ! D'une correspondance de la « Gazette de Lausanne », du 2 juin 1948, relatant les élections dans un pays totalitaire : « L'électeur reçoit deux bulletins ; l'un aligne recto-verso la liste des 50 candidats députés de ... ; l'autre est le fameux bulletin blanc, strié d'une croix par laquelle on déclare s'opposer à la politique gouvernementale. L'électeur glisse le bulletin de son choix dans l'enveloppe, la ferme et la jette dans l'urne. Il se débarrasse de l'autre — donc celui qu'il n'a pas employé — dans un panier ouvert au milieu de la salle... Même en chiffonnant son bulletin, il est difficile de ne pas montrer lequel est dans l'urne et lequel s'en va au panier... » D'une autre correspondance, de la « Nouvelle Revue de Lausanne », du 14 mars 1950, concernant les élections dans un autre pays totalitaire : « Quelle que soit l'élection, il n'y a jamais choix entre des candidats différents. Il n'y a qu'une seule liste d'un seul parti... Afin de voter pour la liste unique, il suffit de plier le bulletin de vote et de le placer dans l'urne. Par contre, si l'on vote contre la liste, il faut rayer un ou plusieurs noms sur la formule imprimée. L'électeur qui veut exercer ce droit, doit pénétrer dans un isoloir fermé par un rideau... On comprend pourquoi la quasi totalité des électeurs ne se sert pas des isoloirs, mais préfère s'en tenir à la procédure plus simple qui consiste à remettre le bulletin de vote sans y changer quoi que ce soit, sous le regard attentif du bureau de vote. »

Liberté de choix. Choix entre, d'une part :

a) *les trois listes radicale, libérale et socialiste.* Utilité des partis politiques ?... De « Nos libertés, nos devoirs » (manuel d'instruction civique vaudois), considérations reprises et augmentées de l'ancien « Tu seras citoyen » (chapitre « Les partis politiques », p. 82) : « ... il est impossible de mettre tout le monde d'accord... les uns estiment que trop de lois limitent la liberté, l'initiative et la responsabilité des hommes, que l'Etat se charge sans cesse de tâches incombant normalement aux individus ; les autres pensent que l'Etat doit... prendre en main l'exploitation des grandes entreprises... Les uns et les autres sont groupés en partis politiques pour répandre leurs idées, les faire partager par le plus grand nombre de citoyens, envoyer le plus possible de leurs adeptes dans les conseils du pays... Les partis politiques sont utiles à la vie de la nation quand ils provoquent des discussions et réveillent l'intérêt que tous les citoyens doivent porter aux affaires publiques. » Cette utilité n'est pas reconnue partout. Du même ouvrage : « Les partis politiques peuvent se développer librement dans notre pays démocratique, où chaque citoyen a le droit de penser et d'agir comme bon lui semble. Ils sont pourchassés dans les pays à dictature, où il est défendu d'avoir une autre opinion que celle admise par le gouvernement ». De la « Nouvelle Revue de Lausanne » : « Dimanche, les Bulgares éliront leurs 239 députés et leurs conseils provinciaux (nos Conseils d'Etat)... Il n'y aura, comme d'usage, qu'une seule liste. » De différents journaux, à propos des élections yougoslaves du 26 mars prochain : « Dans son discours... Tito a proclamé qu'aucun parti opposé au socialisme ne pourra participer au scrutin ». De la « Gazette de Lausanne » du 18-19 mars 1950, à propos des récentes élections en Argentine : « ... le parlement a adopté... une loi... selon laquelle un nouveau parti ou une coalition de partis ne seront officiellement reconnus que... trois ans après leur enregistrement. »

et, d'autre part :

b) *la liste blanche*, à disposition des citoyens « indépendants », désireux de voter pour l'un ou l'autre des candidats des trois partis, ou même pour n'importe quel citoyen éligible (art. 4). Beau témoignage de notre droit à l'indépendance politique. On a dit cependant : « C'est une grande folie que de vouloir être sage tout seul ». (?) Rôle des partis politiques avec la R. P.

Honnêteté du dépouillement. Art. 19 de la loi vaudoise sur l'exercice des droits politiques : « Pour assurer le dépouillement normal du scrutin, le bureau désigne ses autres membres en faisant équitablement appel aux principaux partis politiques ». Art. 35 : « ... Les partis non représentés au bureau peuvent désigner un délégué à titre d'observateur. » (?) Donc, contrôle des opérations. Listes nulles et listes blanches (art. 33 de l'arrêté). Le bureau de la commune des Planches-Montreux a par exemple annulé 6 votes, dont 5 émis au moyen de deux listes de couleurs différentes, et un émis sans enveloppe. Il n'a par contre pas

annulé l'unique bulletin blanc trouvé dans les urnes, non pas seulement parce que c'est légal, mais pour une autre raison d'ordre général (?) (un citoyen hésitant, sans doute, mais qui a tenu à honneur de faire usage de son droit de vote). Calcul du pour cent des votants et des bulletins valables pour cette commune : 1182 électeurs inscrits, 427 bulletins rentrés, 1 bulletin blanc, 6 nuls.

Abstentionnisme. Résultat de l'élection dans le canton : 112 871 électeurs inscrits, 45 925 bulletins rentrés, 114 bulletins blancs, 579 bulletins nuls, x bulletins valables : majorité absolue... ? Sont élus : MM. Chaudet, par 32 416 suffrages ; Nerfin, 32 214 ; Oguey, 32 209 ; Despland, 32 013 ; Jaquet, 31 896 ; Rubattel, 31 709. Obtiennent : M. Maret, 16 835 suffrages ; M. Villard, 13 074 ; divers (?) 215. L'arrêté du Conseil d'Etat du 10 mars 1950, proclamant ces résultats, ajoute : « Le présent arrêté sera... communiqué au Grand Conseil ». Pourquoi cela ? Calcul du pour cent de participation... Donc 60 citoyens sur 100 se sont « abstenus ». Abstentionnisme plus gros de conséquence qu'autrefois où il sévissait à un égal degré dans tous les partis politiques. Pourquoi dangereux ? (les partis nouveaux votent mieux que les anciens, d'où rupture d'équilibre dans la portée des résultats). Comment stimuler l'esprit civique ? Par l'obligation de voter ?... Peut-être : s'abstenir, c'est trahir un devoir de plus en plus impérieux en démocratie ; par contre, l'obligation est dans une certaine mesure une entorse à la liberté d'opinion. Arrêt du Tribunal fédéral au sujet du recours d'un citoyen vaudois contre l'amende de 2 francs à laquelle il fut condamné pour s'être abstenu sans excuse : « On ne saurait reconnaître au citoyen la liberté d'exercer ou non le pouvoir que lui attribue la Constitution. En effet, si l'abstention était générale, le fonctionnement de la démocratie en serait paralysé » (recours écarté). Quels autres remèdes ?... (Un seul efficace, probablement : l'éducation scolaire, c'est-à-dire **l'entraînement civique** par la libre discussion des questions politiques à l'ordre du jour, **mais cela à tous les degrés de l'enseignement**, avec les élèves des classes supérieures (M. Ch.). Mise en garde contre le danger le plus actuel de l'abstentionnisme, en montrant par des exemples concrets et récents qu'une minorité agissante et décidée peut arriver à imposer sa loi à une majorité apathique ou indifférente.

Marcel Chantrens.

AMABILITÉS

Dans le numéro du **Nouveau Conteur Vaudois** du 15 février 1950, se trouve, page 131, un petit passage d'un article de C.-F. Landry, qui montre combien l'auteur estime le corps enseignant de notre pays.

Parlant des patois, de la richesse de leurs vocables, et de l'avantage qu'il y aurait à intégrer certains termes dialectaux dans notre langue, il écrit :

« Que demandons-nous, et moi particulièrement ? Que soient sauvés, que soient **INTÉGRÉS** dans notre français-de-Suisse-romande, nos beaux mots sans équivalent. Je sais combien un mot dru, plein de sève

et sentant bon son terroir, peut faire bondir nos SCOLAIRES, ces quelques malheureux peigne-culs lettrés par force, et qui croient dur comme fer qu'il n'y a qu'une grammaire française et qu'un dictionnaire de l'Académie, et qui se demandent à quoi peuvent bien leur être utiles les diplômes péniblement obtenus, si la vie est vivante et le langage vivant, et s'il est permis de passer à côté du gendarme sans se faire tout défendre. Je le sais, parce que je reçois de temps à autre de vertes lettres. Mais cela n'a pas d'importance. »

On ne saurait être plus aimable !

C.

POUR LES EXAMENS ORAUX

QUELQUES QUESTIONS DE GÉOGRAPHIE RAISONNÉE

préparées par M. R. Meylan, professeur

1. *Pourquoi la forêt vierge règne-t-elle dans le bassin de l'Amazonie en Amérique du Sud et dans le bassin du Congo en Afrique ?*
- R. Les conditions de climat y sont les mêmes : chaleur et humidité (climat équatorial).
2. *Le continent polaire austral n'est pas habité, alors que dans des conditions de climat aussi dures, les rivages de l'Océan glacial arctique sont peuplés ? Pourquoi ?*
- R. Le continent polaire austral est isolé du reste du monde par de vastes espaces océaniques. Les rives de l'Océan glacial arctique sont en bordure de l'Asie, de l'Europe, de l'Amérique, continents d'où sont issus Esquimaux, Lapons, Samoyèdes, etc.
3. *A Rio de Janeiro, on utilise plus de bois de construction originaire de Norvège que de bois du Brésil. Comment cela s'explique-t-il ?*
- R. La Norvège est outillée pour l'exploitation et le commerce du bois et sa flotte le transporte à peu de frais. Au Brésil, l'exploitation est coûteuse : climat, manque de main-d'œuvre, difficultés des transports de l'intérieur à la côte.
4. *Pour quelle raison un navire faisant le tour du monde de l'Ouest à l'Est doit-il répéter sur le livre de bord la date du jour où il passe le 180e degré ? Pourquoi doit-il au contraire sauter un jour s'il navigue en sens inverse ?*
- R. En navigant vers l'Est, à la rencontre du soleil, il diminue la durée de ses journées et gagne un jour sur le tour du globe. En navigant vers l'Ouest, à la poursuite du soleil, il allonge ses journées et perd un jour complet sur le tour du globe.
5. *Pourquoi la richesse représentée par des terrains pétrolifères est-elle précaire en comparaison de la richesse qu'est la possession d'un bassin houiller ?*
- R. Un bassin houiller s'épuise lentement, même si on l'exploite à outrance. Les gisements de pétrole s'épuisent très vite, de là la « course » au pétrole entre les grandes puissances.

6. *Pourquoi exploite-t-on les métaux surtout dans les massifs anciens ?*
- R. Les minerais sont plus abondants dans les couches profondes de la croûte terrestre. L'érosion a profondément raboté les massifs anciens et les métaux y sont d'accès plus facile.
7. *Comment se fait-il que la vie soit encore possible sur les hauts plateaux des Andes, à 4000 m., alors qu'à cette altitude nos montagnes sont couvertes de neiges et de glaciers ?*
- R. Différence de latitude. Sous l'équateur, les neiges éternelles ne descendent pas au-dessous de 5000 m. Au contraire, dans les régions polaires, à quelques centaines de mètres d'altitude, la vie n'est déjà plus possible.
8. *Pourquoi l'Amérique du Nord a-t-elle un climat continental (extrême), alors que l'Europe jouit d'un climat tempéré ?*
- R. L'Amérique du Nord et l'Europe sont dans la zone où dominant les vents d'ouest. Pour l'Europe, ils ont traversé l'Atlantique et s'y sont chargés de l'humidité qui modère nos hivers comme nos étés. En Amérique du Nord, le barrage des Montagnes Rocheuses entrave l'influence identique qu'exercerait le Pacifique.
9. *Pourquoi l'Office suisse de météorologie prédit-il le temps pour le nord et pour le sud des Alpes ? Pourquoi ces prévisions sont-elles si différentes ?*
- R. La barrière des Alpes établit un vrai barrage entre le Nord, soumis aux influences océaniques et continentales, et le Sud où s'exercent les influences méditerranéennes.
10. *Pourquoi la valeur d'un port dépend-elle aujourd'hui davantage de ses relations avec l'arrière-pays que de ses avantages naturels ?*
- R. La technique moderne est à même de créer un bon port même sur une côte peu propice, si l'activité et la richesse de l'arrière-pays justifient ces frais d'installation.
11. *Du temps de la marine à voiles, quelle était la route des navires se rendant en Amérique et celle du retour en Europe ?*
- R. Ils se dirigeaient vers la côte d'Afrique (Canaries) pour y rechercher les alizés qui les poussaient vers les Antilles. Le Gulf-Stream et les vents d'ouest les ramenaient rapidement en Europe.
12. *Comment se fait-il que l'anglais soit devenu la langue des marins et la langue du commerce international ?*
- R. Prédominance de la marine britannique dès le XVIII^e siècle. Etablissements anglais sur le littoral de tous les continents. Contrôle des détroits maritimes. Tendances renforcées aujourd'hui par la puissance économique des États-Unis.
13. *La voie fluviale est-elle une rivale de la voie ferrée ou son complément ?*

R. Son complément. Chacune a ses tâches particulières (à la voie fluviale les transports lourds, de peu de prix et encombrants). Ce que la voie fluviale enlève à la voie ferrée, elle le lui rend en rendant possible l'établissement d'industries qui auront recours à la voie ferrée.

BIBLIOGRAPHIE

L'évolution de la mentalité de l'enfant pendant la guerre, par E. Jouhy et V. Shentour. Edit. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

Les enfants qui ont été témoins de destructions et de crimes ont reçu un choc violent ; ils ont souffert d'un traumatisme psychique dont les traces se gardent très vivaces dans les couches profondes de l'être ; leur éducation diffère donc de celle des enfants normaux si elle veut reconstruire en eux une vie intérieure tranquille, pénétrée d'un espoir confiant et d'une volonté ferme.

Après une première incursion dans le domaine des répercussions psychiques de la guerre, par l'examen collectif de rêves d'enfants, l'auteur examine leur attitude en face du travail, leur comportement devant les difficultés, vis-à-vis de l'adulte aussi. Il étudie les conséquences de l'ébranlement du milieu sur la vie affective de l'enfant et termine par l'examen des principes de la rééducation des enfants victimes de la guerre.

L'expérience des auteurs qui tous deux se sont occupés longtemps d'enfants de déportés, donne à leurs observations et à leurs études une autorité incontestable.

Topo, par J.-J. Dessoulavy. Cahiers d'enseignement pratique. Delachaux et Niestlé, édit., Neuchâtel.

Les lecteurs de l'« Educateur » connaissent suffisamment le savoir faire et le sens pratique de notre collègue Dessoulavy sans qu'il soit nécessaire d'insister longuement. Topo, c'est l'initiation à la carte, précédée d'un petit historique et de renseignements précis sur la confection de la carte. Echelle, courbes de niveau, signatures, coordonnées sont présentées avec clarté et suivies d'exercices ingénieux.

Nos élèves, à partir de 13 ou 14 ans, pourront sans trop de peine utiliser seuls cet excellent cahier que nous recommandons à tous nos collègues.

Exercices - Jeux, par E. Björkstén. Traduction de Ketty Jentzer. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

Ces exercices pour petits et grands sont extraits du second volume de **Gymnastique féminine** d'Elli Björkstén, professeur à l'Institut d'éducation physique de l'Université d'Helsingfors. Les maîtres et maîtresses trouveront dans cet ouvrage 460 exercices-jeux admirablement adaptés à la psychologie de l'enfant et bien propres à développer l'aisance mo-

trice. Ces exercices-jeux ont un heureux effet circulatoire, non seulement ils donnent aux petits les premiers principes gymnastiques, mais ils développent encore la légèreté, l'élan, l'énergie et le calme lorsque c'est nécessaire. De petites illustrations permettent de mieux comprendre le texte qui est extrêmement simplifié.

Ce livre est une mine de suggestions qui aideront plus particulièrement les maîtresses des classes d'enfants de 6 à 10 ou 11 ans. Nous le leur recommandons très chaleureusement.

De l'esprit des masses, par Paul Reiwald. Edit. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

Il s'agit d'un traité de psychologie collective qui enrichit la collection : « L'homme et ses problèmes », dans laquelle on trouve, en particulier, tous les ouvrages du Dr Paul Tournier.

Oeuvre riche de substance, d'aperçus originaux et de réflexions suggestives. Depuis quelques décades la masse ne s'est-elle pas substituée à l'individu comme élément constitutif du monde ? Comment définir cette masse dont nous faisons partie et qui, en même temps, pèse sur nous, nous opprime et nous entraîne vers un but inconnu ? Certes, le problème du psychisme collectif a inspiré déjà bien des études, mais que de confusion entre les notions de masse, de foule, de peuple, de classe, de nation.

Successivement, Paul Reiwald donne le point de vue des biologistes, des psychologues, des sociologues et des hommes politiques pour terminer son ouvrage par les divers aspects de la psychologie collective.

Un tel livre ne se résume pas ; qu'il nous suffise de signaler cette affirmation de l'auteur : « La petite masse constitue l'unique barrière protectrice contre la psychose des grandes » pour que les éducateurs comprennent tout le profit que ce livre pourra leur apporter.

Visages de Rome, par Samuel Guyer. Adaptation française par J. Cosandey. Un volume de 244 pages, 17,5 × 24,5, avec 160 planches hors texte, broché Fr. 14.—, relié Fr. 18.—. Librairie Payot, Lausanne.

Temples, théâtres, thermes, arcs de triomphe, reliefs et statues antiques, basiliques resplendissantes de marbres et de mosaïques, palais, églises et fontaines renaissantes et baroques, fresques et peintures vaticanes, toutes ces splendeurs défilent au long de ces pages, qui sont d'un érudit — Samuel Guyer s'est fait connaître par ses études sur l'art antique et chrétien et ses campagnes de fouilles en Orient — mais d'un poète aussi, qui a le don de ressusciter les choses. En achevant la lecture de ce livre, on a l'impression d'avoir tout vu, du moins tout l'essentiel pour se faire une idée cohérente de l'évolution historique de Rome, de l'origine et de la signification de ses monuments et de ses œuvres d'art. Ce livre mérite d'être acquis par tous ceux qui aiment Rome, qui pensent s'y rendre ou désirent garder le souvenir de leur séjour dans la Ville éternelle.

LIXe COURS SUISSE DE TRAVAUX MANUELS ET D'ÉCOLE ACTIVE

Montreux : 10 juillet — 5 août 1950

Après Coire, Berne, Genève, Winterthour, Montreux aura l'honneur de recevoir cet été le cours annuel de la Société suisse de Travaux manuels et de Réforme scolaire.

Le but de ces cours est d'abord de former des maîtres capables d'initier leurs élèves aux techniques manuelles scolaires : cartonnage, travail sur bois et sur métaux, etc. Mais certaines sections dites didactiques, cherchent aussi, par des exemples pratiques, à donner une meilleure orientation à l'enseignement. Enfin ces cours présenteront l'avantage appréciable de créer des liens d'amitié entre collègues de toutes les parties de la Suisse.

Depuis plusieurs mois, le comité d'organisation est à l'œuvre pour recevoir dignement les nombreux participants, Vaudois et Confédérés, de ce prochain 59e Cours normal.

Voici la liste des cours prévus :

1. Cours préparatoire : du 17 juillet au 5 août	Fr. 55.—
2. Cartonnage : du 10 juillet au 5 août	Fr. 80.—
3. Cartonnage, perfectionnement : du 10 au 22 juillet	Fr. 48.—
4. Travail sur bois : du 10 juillet au 5 août	Fr. 80.—
5. Travail sur métaux : du 10 juillet au 5 août	Fr. 80.—
6. Sculpture : du 24 juillet au 5 août	Fr. 48.—
7. Modelage : du 10 juillet au 15 juillet	Fr. 35.—
8. Ecole active, degré inférieur, du 10 juillet au 22 juillet	Fr. 40.—
9. Ecole active, degré moyen, du 24 juillet au 5 août	Fr. 40.—
10. Ecole active, degré supérieur : du 10 juillet au 22 juillet	Fr. 40.—
11. Etude du milieu local : du 10 au 15 juillet	Fr. 35.—
12. Physique-chimie : du 10 juillet au 22 juillet	Fr. 45.—
13. Biologie : du 24 juillet au 5 août	Fr. 45.—
14, 15 et 16 : pour les participants de langue allemande.	
17. Chant et musique populaire : du 31 juillet au 5 août	Fr. 35.—
18. Dessin au tableau noir : du 17 au 22 juillet	Fr. 35.—
19. Didactique du dessin au degré inférieur : du 24 au 29 juil.	Fr. 35.—
20. Dessin technique : du 24 juillet au 2 août	Fr. 38.—

On peut se procurer le prospectus général avec programme détaillé et bulletin d'inscription auprès des Départements cantonaux de l'instruction publique ou du Directeur du cours : M. Victor Dentan, directeur des Ecoles de Montreux.

Les inscriptions doivent être envoyées avant le 15 avril.

R. B.

Collègues ! *Inscrivez-vous à notre guilde de documentation scolaire auprès de M. Clavel, Montreux.*

FOURRURES

B. D. *Benjamin*

Rue Haldimand 13

Lausanne

Maison de 1^{er} ordre

Nouveaux arrivages

Fourrures de qualité

Prix avantageux

**ROBES. COSTUMES. LINGERIE
BAS. PULLOVERS. GILETS
SOUS-VÊTEMENTS. BLOUSES**

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

Votre restaurant préféré

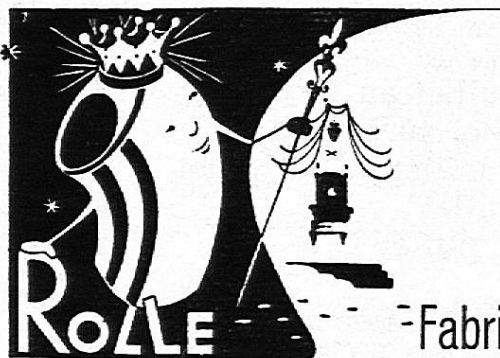
Au Vieux Pressoir

Votre café préféré

Au Cappuccino

Rue Etraz 1

F. BEHA



*Les pâtes de Rolle,
produits de choix,
sont dignes de la table
d'un roi.*

Fabrique de pâtes alimentaires Rolle S.A.

Voyages

G. Mugellesi

Vevey

Tél. 5.33.53

7 au 10 avril :

VENISE

Fr. 155.-

10 au 16 avril :

ROME

Fr. 260.-

7 au 16 avril :

VENISE-ROME

Fr. 395.-

23.4 au 6 mai :

LA SICILE

Fr. 595.-

8 au 13 mai :

VENISE

Fr. 195.-

28 et 29 mai :

LA BOURGOGNE

Fr. 80.-

(En autocar)

DEMANDEZ CIRCULAIRES DÉTAILLÉES

Aux parents qui cherchent une école privée vous pouvez recommander la plus grande école privée de la Suisse centrale

Institut Préalpin pour Jeunes Gens MONTANA-ZUGERBERG

- **Education consciencieuse** du caractère et de la personnalité des jeunes gens.
- **Enseignement individuel** par des professeurs qualifiés.
- **Programme jusqu'à la Maturité:** Ecole primaire, secondaire, Gymnase, Lycée scientifique, Ecole commerciale, Cours spéciaux de langues et de commerce avec obtention du Diplôme. (Examens de Maturité et de Diplôme à l'Institut même.)
- **Situation unique** à 1000 m. d'altitude dans un paysage incomparable. Grands terrains de sport et des plus modernes.

Renseignements auprès de la Direction

Dr. phil. J. Ostermayer-Bettschart

Tél. Zoug (042) 4 17 22

Ecole des Arts et Métiers-Genève

DURÉE DES ÉTUDES : 4 ans.

Etudes supérieures avec immatriculation à l'Université

L'ÉCOLE NORMALE DE DESSIN forme des maîtres de dessin pour l'enseignement supérieur et secondaire.

Etudes artistiques

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS : Etudes de peinture et de sculpture.

Etudes techniques

LE TECHNICUM comprend cinq sections : Architecture. — Génie civil. — Mécanique. — Electrotechnique. — Horlogerie.

Apprentissage

ÉCOLE DES ARTS INDUSTRIELS : Dessinateurs en publicité — Dessinateurs de mode — Peintres décorateurs — Peintres-céramistes — Ensembliers — Emailleurs, peintres sur émail — Sculpteurs sur pierre, marbriers — Bijoutiers-joailliers.
ÉCOLE DE MÉCANIQUE : Mécaniciens de précision — Mécaniciens-outilleurs Mécaniciens en automobiles.

ÉCOLE D'HORLOGERIE : Horlogers-rhabileurs — Horlogers-repasseurs — Outilleurs-horlogers — Poseuses de spiraux — Mécaniciens sur appareils électriques et de radio-électricité.

ÉCOLE DES MÉTIERS : Serruriers-feronniers — Ferblantiers-appareilleurs Menuisiers — Ebénistes — Maçons-carreleurs.

Année scolaire 1950/1951, *ouverture des cours* :

Ecoles de mécanique, d'horlogerie et des métiers : lundi 28 août 1950. Ecoles de beaux arts, des arts industriels et Technicum : lundi 4 septembre 1950. Deux cours préparatoires, destinés plus spécialement aux élèves habitant hors du canton de Genève auront lieu du 24 avril au 24 juin 1950. — Renseignements et programmes : 22, rue de Lyon, GENÈVE, tél. 2 48 60.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. - Montreux

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents
L a u s a n n e

CONDITIONS DE FAVEUR AUX MEMBRES DE LA S.P.V.

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon

Pour dames, messieurs et enfants,
un choix incomparable parmi les
meilleures marques suisses.

Boxcalf brun
semelles crêpe
N° 36-40

36.80

Chaussures Kurth

NEUEVILLE
GENÈVE
NEUCHÂTEL
LANDERON

FRIBOURG
LA CHAUX-DE-FONDS
AARBOURG
MONTREUX



L'ÉCOLE DE SECRÉTARIAT de M^{me} Payot-Chappuis

prof. lic. H. E. C.

prépare un nombre restreint de jeunes filles à la profession de **secrétaire**.

Cours de 10 mois: 17 avril et 11 septembre.

AVENUE MON REPOS 8

L A U S A N N E

Téléphone 3 76 17

396
MONTREUX, 1^{er} avril 1950

LXXXVI^e année — N° 13

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^e CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE. 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle **Ch. Corbaz S.A.**, Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelques beaux livres pour Pâques



Dr FRED BLANCHOD **La randonnée asiatique**

Un volume de 292 p.,
avec 32 photos hors
texte, relié fr. 13.—,
broché fr. 9.—.

Une évocation colorée
de la péninsule indo-
chinoise, telle qu'elle ap-
parut à l'auteur dans
sa diversité et son ac-
tualité.



SAMUEL GUYER: **Visages de Rome**

Un volume de 244 p., avec 160 planches hors texte, relié fr. 18.—
broché fr. 14.—

Cet ouvrage enchante tous ceux qui aiment Rome, ceux sur-
tout qui s'y rendent et désirent garder le souvenir de leur séjour
dans la Ville éternelle.

AYMON DE MESTRAL: **Frank Buchman et ses amis**

Un volume de 176 p., broché fr. 6.—

Le premier ouvrage français qui mette en lumière la personna-
lité de l'animateur du Réarmement moral et le développement de
son idéologie.

GEORGES RIGASSI: **Le prix du succès**

Un volume de 176 p., broché fr. 5.—

Après **Le Prix du bonheur**, voici un livre d'une portée plus
pratique, indiquant les qualités indispensables à qui veut réussir
honnêtement dans la vie. Les jeunes au seuil de leur carrière et les
éducateurs y trouveront les plus précieux avis.

HENRY VALLOTTON: **Sept souverains de Suède**

Un volume de 232 p., broché fr. 8.50

Trois siècles d'histoire revivent dans ces pages. De Gustave
Vasa à Bernadotte, péripéties dramatiques, glorieuses ou étranges se
succèdent, pesant parfois de tout leur poids sur les destinées de
l'Europe.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH